



Formation

« Connaître le dispositif Natura 2000 et son site »

Objectifs :

Comprendre le fonctionnement du réseau Natura 2000 et appréhender les outils contractuels existants.

Sensibiliser les élus aux enjeux de conservation des sites Natura 2000.

Faire des élus des relais de la démarche Natura 2000 sur leur commune.

Faire émerger des actions de préservation des habitats et espèces au sein des sites, et utiliser les financements disponibles. Comprendre la gouvernance.

Public visé : Elus des communes concernées par un site Natura 2000 du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Déroulement :

Cette formation se déroule sur deux jours non consécutifs avec une formation théorique en matinée, et une mise en pratique sur le terrain l'après-midi.

Ces deux journées étant complémentaires, l'inscription ne sera effective que si le participant s'engage à être présent ces deux jours.

⇒ **1^{ère} journée : MARDI 28 MAI à Nadillac :**

- **Présentation et compréhension des enjeux du dispositif Natura 2000**

9h30 : Accueil des participants à la mairie de Nadillac

10h-12h : en salle – Laetitia Givernaud & Samuel Belhamiti

- Qu'est-ce que le réseau Natura 2000 ? les sites Natura 2000 sur le Parc naturel régional des Causses du Quercy
- Quelles richesses naturelles souhaite-t'on préserver dans un site ?
- La démarche Natura 2000 : concertation et contractualisation
- Quels outils ? les différents contrats : Mesures Agri-Environnementales Territorialisées, Contrats non agricoles, Contrats forestiers
- Quel rôle de l' élu ? Quelle gouvernance ?
- Quels financements sur un territoire ?

Déjeuner – Restaurant

14h – 17h : sur le terrain – Laetitia Givernaud & Marc Esslinger

- Rencontre avec Géralde NIVEL, Maire de Nadillac et Présidente du Comité de pilotage du site Natura 2000 des « Vallées de la Rauze et du Vers »
- Découverte des habitats naturels de pelouses, landes sèches, et de prairies naturelles de fauche avec Marc Esslinger

Tournez, SVP



- ⇒ **2^e journée : JEUDI 13 JUIN à Calès :**
- **Rôles et interventions des communes**

9h30 : Accueil au foyer rural de Calès

10h-12h : en salle – David Barthès & Stéphane Delbos

- L'évaluation des incidences en site Natura 2000 : définition, les activités soumises, la démarche, le rôle de l'animateur et le rôle des élus
- Lien entre le dispositif Natura 2000 et les documents d'urbanisme ou comment prendre en compte le dispositif Natura 2000 lors de l'élaboration d'un document d'urbanisme (point sur la réglementation)

Déjeuner – Restaurant

14h-17h : sur le terrain – Laetitia Givernaud & les acteurs locaux

- Quelles actions dans les sites Natura 2000 lotois : exemples de contrats Natura 2000 mis en place sur le site Natura 2000 des « Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou »
 - Restauration de parcours via la création de l'Association Foncière Pastorale (AFP) libre de Calès, en présence d'Eric Simon, Président de l'AFP
 - Restauration de parcours au lieu-dit « la Devèze » à Rocamadour, en présence de Pierre Lasfargues, éleveur, et de Laurent Clavel, technicien ENS au Conseil Général du Lot

Responsable de la formation :

Laetitia Givernaud, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional des Causses du Quercy

Intervenants :

Laetitia Givernaud, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional des Causses du Quercy

Marc Esslinger, chargé de mission patrimoine naturel au Parc naturel régional des Causses du Quercy

Samuel Belhamiti, chargé de mission Natura 2000 à l'ADASEA du Lot

Stéphane Delbos, conseiller urbanisme – cartographie à l'ADASEA du Lot

David Barthès, chargé de mission milieux naturels à la DDT du Lot

Droits d'inscription : néant